

| Routes |

Plan hiver 76 : l'organisation de la circulation hivernale sur les routes départementales de la Seine-Maritime

Mercredi 16 novembre 2011 à 10h30 au Parc Départemental de l'Équipement de la Direction des Routes, situé Boulevard Industriel à Rouen : présentation à la presse des moyens et dispositifs mis en œuvre dans le cadre du Plan hiver.



Chaque hiver, le Département veille à maintenir une bonne circulation sur son réseau routier. Un réseau qui représente 6 600 kilomètres. Cette année, la viabilité hivernale en Seine-Maritime sera assurée à partir du 18 novembre 2011 et jusqu'au 16 mars 2012, avec une possibilité d'anticipation ou de prolongation selon les événements météorologiques constatés.

Une forte mobilisation pour des interventions optimales.

Les équipes. Durant quatre mois, les 44 équipes d'interventions au sein des 6 agences départementales de Clères, Saint-Valéry-en-Caux, Envermeu, Forges-les-Eaux, Rouen et Saint-Romain-de-Colbosc et du Parc Départemental se mobilisent pour lutter contre les perturbations liées aux intempéries. 2 équipes sont externalisées auprès de la SAPN (Société des Autoroutes Paris-Normandie) :

- pour traiter l'axe Yvetot/La Mailleraye sur Seine (limite départementale), à l'exception du Pont de Brotonne et de ses abords, qui doivent être traités de manière particulière (épandage d'urée technique) par une équipe départementale dédiée à cette intervention.
- pour traiter un circuit aux abords du Havre en raison de la complexité des opérations de viabilité hivernale sur les nombreuses bretelles du nœud routier d'Harfleur.

Par ailleurs, une astreinte d'intervention est mise en place ainsi qu'une veille du réseau 24h/24.



Les équipements. Pour permettre des interventions optimales, le Département investit largement dans le matériel et dote chacune des 44 équipes d'un tracteur chargeur et d'un camion permettant l'épandage du sel et/ou du sable. Ce véhicule est également équipé de lames ou de rabots pour déneiger le réseau routier.

Par ailleurs, le Département constitue chaque année un stock **de 8 200 tonnes de sel** réparti géographiquement dans les centres d'exploitation. Pour l'hiver 2011/2012, un stock de sel de sécurité de 3200 tonnes supplémentaires sera disponible durant tout l'hiver dans les centres d'exploitation ainsi qu'au Parc Départemental, afin de réduire un risque éventuel de pénurie.

Pour faire face à des situations exceptionnelles, les services ont également fait l'acquisition de matériels de prévisions et de renseignements météorologiques.

Trois niveaux d'intervention prévus selon les priorités.

- 1- C'est sur le réseau principal, composé des 1 900 km de routes départementales, que les services interviennent prioritairement pour assurer une circulation aussi praticable que les conditions climatiques le permettent. Ce sont les routes les plus fréquentées qui assurent le transit des biens et des personnes.
- 2- Les liaisons inter-cantoniales et les antennes départementales qui desservent les agglomérations constituent le réseau de niveau 2. Ce réseau qui représente environ 1 700 km est traité dès que la circulation est rétablie sur le réseau de niveau 1.
- 3- Enfin, une fois les deux réseaux viabilisés, tous les moyens sont affectés pour viabiliser le reste du réseau départemental. Celui-ci représente 3 000 kilomètres.

Par ailleurs, les circuits scolaires font l'objet d'une attention toute particulière dans la définition des circuits de viabilité hivernale.

Les techniques d'intervention. L'efficacité du dispositif hivernal repose sur le fait de privilégier les traitements préventifs du réseau routier départemental, associés à une inspection allant de 2h15 à 21h30. Les équipes, sauf conditions météorologiques particulières, réalisent un épandage de fondant généralement en fin de journée pour limiter la prise du verglas durant la nuit et renouvellent leur action dès 3h30 – 4h pour permettre une circulation dans les meilleures conditions de sécurité possible sur le réseau de niveau 1 notamment, pour les déplacements domicile-travail du matin.



Une information en direct pour les usagers.

Pour que les usagers puissent avoir des informations de qualité en direct, une **Cellule d'Information et de Gestion du Trafic (CIGT) est accessible par le biais d'un numéro indigo de 06h à 18h au 0820 076 776**. Le CIGT est chargé de recueillir les informations sur l'état du réseau routier départemental pour informer les institutionnels, dont les autres gestionnaires de voiries et les usagers. Ce numéro de téléphone permet de renseigner toute personne sur les perturbations du trafic compte tenu des conditions climatiques particulières, mais aussi de signaler d'éventuels dysfonctionnements.

Pour un accès des usagers aussi large que possible aux informations relatives à l'état du réseau routier départemental, les conditions de circulation sur les axes principaux **sont communiquées aux médias locaux dès 6h30** par le CIGT.



CONTACT PRESSE

Attachée de presse : Camille Delamare | 06 74 35 26 07 | camille.delamare@cg76.fr
Directeur de la Communication : Vincent Lalire | vincent.lalire@cg76.fr
www.seinemaritime.net